



CLUB PRERETRAITE

La préretraite, j'y songe !
Décidez du meilleur moment pour partir à la RETRAITE

CONDITIONS



- Etre inscrit à l'ORP et obtenir l'accord de son conseiller ORP
- Toute personne dès **58 ans**, mais au plus 63 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes

DEFINITION



Vous souhaitez décider en toute connaissance de cause de l'opportunité ou non d'ANTICIPER votre retraite, en étant informé sur les avantages et ce qu'implique une telle décision.

DEROULEMENT



- Sensibilisation des participants sur le passage à la retraite
- Comment bien planifier sa retraite
- Les besoins et le budget
- Rappel des principes des 3 piliers
- Quels sont les documents à utiliser pour effectuer les démarches AVS, LPP, etc.
- Coaching individuel pour la planification retraite

OBJECTIFS



- Sensibiliser les participants sur le passage à la retraite et amener une réflexion sur les priorités essentielles pour vivre cette nouvelle étape de vie
- Donner des informations et des conseils pratiques sur le calcul prévisionnel des rentes
- Evaluer les avantages d'une retraite anticipée d'une ou deux années



FREQUENCE

L'atelier a lieu tous les mois.

aforem

association formation emploi

info@aforem.ch

www.aforem.ch

Rue de la Dixence 51 | 1950 Sion
027 323 05 05

